



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Conseil des Commissaires

SÉANCE DU 14 AVRIL 2010
Volume 12 - numéro 11

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 14 avril 2010 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Lucie Bossé, Louise Cassistat, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, Anne-Marie Morin, Diane Valcourt, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Charles-Aimé Bélanger, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Isabelle Bergeron, représentante du comité de parents.

Sont aussi présents : Messieurs Serge Pelletier, directeur général, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Mesdames Chantal Desjardins, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, monsieur Claude Breault, commissaires ainsi que monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le président s'assure que l'avis de convocation de la présente séance a été signifié comme requis par la loi et précise à l'assemblée que les commissaires absents l'avaient informé de leur absence.

Le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance et vérification de la procédure de convocation
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Dossier d'un employé
- 5.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-484-CC)

DOSSIER D'UN EMPLOYÉ

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, explique aux commissaires la raison pour laquelle il a convoqué une séance extraordinaire du conseil. Il donne ensuite la parole au directeur général, monsieur Serge Pelletier.

Monsieur Serge Pelletier annonce aux membres qu'il donne sa démission à titre de directeur général de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

En effet, après plus de 18 années au service de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs et ce, en considérant les années travaillées à la Commission scolaire des Frontières, toujours à titre de directeur général, il conclut qu'il était temps pour lui de faire face au nouveau défi que représente la gestion d'une plus grosse organisation. Monsieur Pelletier précise qu'il a accepté de remplir le mandat de directeur général de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries à compter du 25 mai 2010.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

CONSIDÉRANT les explications données par monsieur Serge Pelletier;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs accepte la démission de monsieur Serge Pelletier sur le poste de directeur général à compter du 25 mai 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-485-CC)

CONSIDÉRANT les dispositions régissant les conditions d'emploi du personnel hors cadre des commissions scolaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

DE mandater le président, monsieur Guilmont Pelletier, pour procéder au règlement des conditions de départ de monsieur Serge Pelletier;

QUE le président fasse par la suite une reddition de comptes au conseil des commissaires lors du règlement final.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-486-CC)

CONSIDÉRANT que le poste à la direction générale de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs sera vacant à compter du 25 mai 2010;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Anne Basque, et résolu :

DE procéder à l'interne pour l'ouverture du poste de directrice ou directeur général de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs et ce, pour la période s'échelonnant du 15 au 30 avril 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-487-CC)

CONSIDÉRANT les dispositions de la Politique # 7 «Dotation, engagement, nomination et promotion du personnel»;

CONSIDÉRANT la recommandation du président;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Cassistat, et résolu :

QUE le comité qui procédera à la sélection du candidat sur le poste de directrice ou directeur général soit formé de 6 commissaires et de 1 commissaire-parent;

QUE le président contacte les commissaires et les commissaires-parents appelés à former le comité de sélection;

QUE le président donne un compte rendu lors de la séance du conseil du 20 avril prochain, concernant les membres qui formeront ledit comité de sélection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-488-CC)

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-489-CC)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, sec. générale